

**Compte rendu de la séance  
du Conseil Municipal  
du  
Vendredi 22 Octobre 2021 à 14h30**

**Présents** : MM. BARALE Alain - BAIN Chantal - CAMOIN Yves –GAYMARD Marie-José - GRANDAZZI Sandrine – LUCAS Aurore et TROIN François.

**Absents excusés** : Mme LAUGIER Lucette,  
M. BIGHETTI de FLOGNY Charles ayant donné procuration à M. CAMOIN Yves

**Secrétaire de séance** : LUCAS Aurore

**I-Personnel Communal : Création d'un poste d'Adjoint Administratif Territorial**

Le Maire informe le Conseil Municipal que pour assurer le fonctionnement de la Maison France Services, il y a lieu de créer un poste d'Adjoint Administratif Territorial à temps complet, et reprendre l'agent actuellement en poste à LA POSTE.

**Le Conseil Municipal, DECIDE de CREER** un poste d'Adjoint Administratif Territorial à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 et d'**AUTORISER** le Maire a réaliser ce recrutement.

**Délibération n° 2021 54**

**II- Affaires en cours et Questions diverses.**

- **La Poste** :

Le Maire informe l'assemblée qu'un distributeur de billets pour remplacer l'actuel, pourrait être installé au rez-de-chaussée de la Maison Maurin.  
Il informe également qu'une manifestation est prévue le samedi 23 octobre 2021 à 11h devant LA POSTE.

- **Points sur les travaux** :

- Stationnement Place du Campon : un tracé a été effectué, le camion d'enlèvement des ordures ménagères peut circuler.
- Camping Municipal : l'aire de jeux sera réalisée avant l'ouverture 2022.
- Une rampe pour PMR sera installée au parking des bus.
- Les travaux sur les chemins communaux seront réalisés entre le 25/10 et le 05/11
- Mme Hillenuis nous présentera prochainement le projet d'enseigne pour le Musée.

- **Conseil d'Ecole** : Le Maire fait part à l'assemblée des points évoqués la veille au Conseil d'Ecole :

- Purificateur d'air : une démonstration a eu lieu, un devis sera prochainement transmis.
- L'arbre de Noël des enfants aura lieu le samedi 18 décembre après le repas des aînés.
- Les enfants assisteront également à un spectacle organisé par la Dracénie.

- **Réunion Canyoning** : une réunion a été organisée avec le PNR Verdon, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, le Service Juridique de

l'Association Maires du Var, l'Office Français de la Biodiversité, la Direction des Sports Département du Var, l'Association de Pêche, les représentants du Camp de Canjuers et les représentants des communes Brenon, Trigance et Comps.  
Les pistes évoquées sont : une charte de bonne conduite et la verbalisation répétée.

*La séance est levée à 18h45*

Le Maire  
A. BARALE

